

Le ministre des travaux publics sera probablement pris parmi les membres du groupe de l'Union républicaine du Sénat. Il est possible que M. Trouillot passe des colonies aux travaux publics. L'Algérie ne sera pas rattachée aux colonies, les cultes seront rattachés à la justice. Il est question de créer des sous-secrétaires de l'intérieur, de l'instruction et des postes. Ils seraient désignés seulement après que les ministres se seraient présentés aux Chambres. Les décrets de nomination seront signés demain à la nouvelle réunion, à 3 heures, chez M. Brisson.

## LE PARLEMENT

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De notre correspondant spécial)

Séance du 27 juin.  
Présidence de M. Paul Deschanel, président.  
La séance est ouverte à 2 heures.  
**LA VERIFICATION DES POUVOIRS**  
La Chambre valide les élections de MM. de Salignac-Fénelon à Lure et Monbervin à Rodez.  
Puis l'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport déposé au nom du bureau sur les opérations électorales de la Ire circonscription de St-Gaudens.

Election de M. P. Piou.  
M. Buis vient combattre les conclusions du bureau tendant à la validation. Ma protestation visera trois points, dit-il : 1° les manœuvres électorales ; 2° la prestation administrative ; 3° la distribution abusive de secours pour les inondations.  
L'orateur s'attaque fortement au préfet L. Ulaud. Il est contredit par M. Galpin. Puis M. Piou monte à la tribune et vient défendre son élection.  
Puis l'ordre du jour appelle la parole de M. de Cassagnac qui profite de l'occasion pour s'adresser à quelques-unes de ses facettes ordinaires.

Puis l'ordre du jour appelle la parole de M. de Cassagnac qui profite de l'occasion pour s'adresser à quelques-unes de ses facettes ordinaires.  
Puis l'ordre du jour appelle la parole de M. de Cassagnac qui profite de l'occasion pour s'adresser à quelques-unes de ses facettes ordinaires.

Puis l'ordre du jour appelle la parole de M. de Cassagnac qui profite de l'occasion pour s'adresser à quelques-unes de ses facettes ordinaires.

Puis l'ordre du jour appelle la parole de M. de Cassagnac qui profite de l'occasion pour s'adresser à quelques-unes de ses facettes ordinaires.

Puis l'ordre du jour appelle la parole de M. de Cassagnac qui profite de l'occasion pour s'adresser à quelques-unes de ses facettes ordinaires.

Puis l'ordre du jour appelle la parole de M. de Cassagnac qui profite de l'occasion pour s'adresser à quelques-unes de ses facettes ordinaires.

Puis l'ordre du jour appelle la parole de M. de Cassagnac qui profite de l'occasion pour s'adresser à quelques-unes de ses facettes ordinaires.

Puis l'ordre du jour appelle la parole de M. de Cassagnac qui profite de l'occasion pour s'adresser à quelques-unes de ses facettes ordinaires.

Puis l'ordre du jour appelle la parole de M. de Cassagnac qui profite de l'occasion pour s'adresser à quelques-unes de ses facettes ordinaires.

**L'indemnité des députés**  
M. Pourquery de Boisserin va demander à la Chambre de modifier la loi de 1849 qui permet la saisie de l'indemnité des députés, et de décider que l'indemnité fixée pour les représentants est incessible et insaisissable.

**La situation en Algérie**  
M. Marchal s'est rendu ce matin au ministère de l'intérieur pour vérifier l'exactitude du bruit qui avait été répandu, annonçant pour aujourd'hui ou demain le décret de réannexion d'Algérie.

En l'absence du ministre, M. Marchal s'est adressé au chef de bureau des affaires algériennes, qui n'avait reçu communication d'aucun projet de décret nouveau. L'état de la question est le même qu'il y a six mois.

M. Marchal a également signalé la situation résultant des démissions nombreuses des conseillers municipaux et les inconvénients de faire seulement des élections partielles qui prolongent la crise municipale au lieu d'y mettre un terme.

M. Marchal a ajouté qu'il serait préférable d'attendre ou de provoquer une démission totale pour procéder à des élections générales basées sur la nouvelle commune agrandie.

**INFORMATIONS**  
**EXÉCUTION DE FRIOLET**  
Vesoul, 27 juin.  
L'exécution de Priolet dit Rosey, âgé de 40 ans, condamné à mort le 7 mai dernier pour avoir assassiné le veuve Duranton, fut célébrée à 11 heures.

Le train avait été divisé en deux sections. Au moment où l'opération se terminait, le train qui composait la deuxième section devint long d'une pente courbe, fut précipité sur la première section. L'un des wagons a été renversé. Cinq soldats ont été tués, quinze autres ont été blessés, dont un très grièvement.

**EMPOISONNEMENT D'UNE PETITE FILLE**  
Montpellier, 27 juin.  
Une petite fille de 3 ans, chargée de garder sa sœur âgée de 6 mois, ayant trouvé dans le ruisseau un flacon vers lequel elle contenait dans la bouche de sa sœur qui mourut foudroyée.

**VICTIMES DE LA Foudre**  
Charleville, 27 juin.  
A Hargnies, la foudre a occasionné un terrible accident. Sept ouvriers, deux belges et cinq français, étaient réunis, au cours d'un repas, dans une cabane située au sommet d'une colline.

**GUERRE HISPANO-AMÉRICAINNE**  
Washington, 27 juin.  
La bataille engagée depuis avant-hier consiste en une série d'engagements auxquels prennent part les troupes américaines et les troupes espagnoles.

**LES SAISIES-ARRÊTS**  
Plusieurs syndicats ouvriers ont émis des vœux en faveur de l'adoption de la proposition de loi votée par la Chambre des députés le 12 janvier 1895.

**LES SAISIES-ARRÊTS**  
Plusieurs syndicats ouvriers ont émis des vœux en faveur de l'adoption de la proposition de loi votée par la Chambre des députés le 12 janvier 1895.

**LES SAISIES-ARRÊTS**  
Plusieurs syndicats ouvriers ont émis des vœux en faveur de l'adoption de la proposition de loi votée par la Chambre des députés le 12 janvier 1895.

millés seulement de la cathédrale de Santiago et à deux milles des hauteurs de Sevilla.  
L'armée, le général insurgé Calisto Garcia opère méthodiquement. Il a attaqué Hernandez, à cinq milles du château de la Socapa et à huit milles seulement de Santiago. Sur ce point les Espagnols ont dressé un petit fort et des canons de campagne que défendaient un millier d'hommes.

La garnison espagnole de Colme s'est également retirée sur Calmon pendant l'avant-dernière nuit.  
Pendant que Calisto Garcia ataquait Hernandez, il était appuyé par le Texas et le Brooklyn, qui bombardaient les batteries de la Socapa et de l'Estrella. Les Espagnols ne répondent que faiblement. A la dernière heure, les deux cuirassés s'étaient transportés devant Juraguasito à l'est, pour empêcher l'ennemi de détruire le pont du chemin de fer. Si ce pont venait à manquer, il faudrait alors contourner la baie à la grosse artillerie, ce qui serait long et difficile.

Les Cabanos rapportent que le général Lizarra a mis des batteries de beaucoup de canons devant Santiago. Il a laissé à Baquiri une grande quantité de poudre et de munitions.  
A moins que sa marche ne soit arrêtée d'une façon imprévue, le général Sifont aura probablement complété aujourd'hui ou demain l'investissement de Santiago. L'amiral Sampson se prépare à attaquer l'entrée du port avec toute sa flotte.

Une lettre d'un officier de l'escadre de l'amiral Sampson constate que la conduite des soldats américains dans la section de la République est digne d'éloge. Les prisonniers capturés à Camanera étaient à demi morts de faim, mal habillés, n'avaient reçu aucune solde depuis neuf mois et n'avaient pu recevoir aucune nourriture.  
Il a déclaré que leurs compatriotes résisteraient jusqu'au bout.

New-York, 27 juin.  
Hier soir, un train militaire, qui transportait un détachement de cavaliers irréguliers commandés par le colonel Torrey, s'était arrêté à la station de Dupelo pour faire de l'eau.  
Le train avait été divisé en deux sections. Au moment où l'opération se terminait, le train qui composait la deuxième section devint long d'une pente courbe, fut précipité sur la première section. L'un des wagons a été renversé. Cinq soldats ont été tués, quinze autres ont été blessés, dont un très grièvement.

Madrid, 27 juin.  
A la requête du consul américain, le gouvernement espagnol renvoie à la flotte de l'amiral Camara l'autorisation de faire du charbon.  
Une troisième escadre espagnole composée de quatre cuirassés, un monitor, trois torpilleurs et deux croiseurs, a reçu sous les ordres de l'amiral Barrosa, à l'ordre de se rassembler le plus rapidement possible à Cadix.

**Dernière Heure**  
**LA CRISE MINISTÉRIELLE**  
Paris, 27 juin.  
On assure que le portefeuille des travaux publics aurait été offert au sénateur Tillyer par le ministre de l'intérieur, M. Deibler.

**La Guerre Hispano-Américaine**  
Washington, 27 juin.  
Au Sénat, M. May s'est opposé à l'annexion d'Hawaï et de la conquête des Philippines, la guerre ayant été déclarée dans une autre partie du monde.

**Ça & Là**  
**LES SAISIES-ARRÊTS**  
Plusieurs syndicats ouvriers ont émis des vœux en faveur de l'adoption de la proposition de loi votée par la Chambre des députés le 12 janvier 1895.

**LES SAISIES-ARRÊTS**  
Plusieurs syndicats ouvriers ont émis des vœux en faveur de l'adoption de la proposition de loi votée par la Chambre des députés le 12 janvier 1895.

**LES SAISIES-ARRÊTS**  
Plusieurs syndicats ouvriers ont émis des vœux en faveur de l'adoption de la proposition de loi votée par la Chambre des députés le 12 janvier 1895.

**LES SAISIES-ARRÊTS**  
Plusieurs syndicats ouvriers ont émis des vœux en faveur de l'adoption de la proposition de loi votée par la Chambre des députés le 12 janvier 1895.

de son créancier, celui-ci obtenant facilement une ordonnance du juge de paix à fin de saisie-arrest, avant même tentative de conciliation.

Que l'ouvrier n'a connaissance de l'opposition proposée sur ses salaires qu'à l'insu de son patron, c'est à dire au moment où il ne peut déjà plus contester utilement le montant de la facture de son fournisseur, ayant été, de par l'ordonnance du juge, reconnu virtuellement débiteur par et simple de la somme réclamée.

Considérant, d'autre part, que certains agents d'affaires font signifier aux tiers-saisies, des oppositions sur lesquelles figurent, indépendamment du montant des créances, des sommes variant de trente à cent francs, portées sous cette rubrique : « Frais d'agents ».

Que ces sommes sont intégralement retenues par le tiers-saisi sur le salaire de l'ouvrier et versées par lui, entre les mains d'agents d'affaires porteurs de pouvoirs de créanciers.

Que ces agents d'affaires s'établissent, de leur propre chef, répartiteurs officiels des sommes à eux remises, et procèdent à leur distribution sans même demander l'avis ou le concours du débiteur et sans que ce dernier puisse, le plus souvent, obtenir la justification de l'emploi des fonds ou la restitution de ceux versés en leur faveur.

Que les ouvriers ne pouvant, par suite de leurs occupations journalières et des pertes de temps, et par là même de salaires, que des démarches occasionnelles, surveiller par eux-mêmes les répartitions, il est nécessaire d'établir un contrôle sur les agents d'affaires, et de garantir de sincérité et de probité, que le juge de paix est tout désigné pour exercer cette surveillance.

Considérant que la loi de 1895 a omis de parler des mains-levées des saisies-arrests, pour essayer de modérer la puissance de destruction du char de l'agent, qui broie des vies humaines sous ses roues. Mais, eux aussi, sont les serviteurs du même pouvoir, et ils savent qu'il est plus sage de fermer les yeux, et d'accepter ce qu'ils ne peuvent empêcher.

Mille milliards dans son discours, que valdrat l'élection de M. Motte, c'était à dire qu'il est permis à un patron de dire à ses ouvriers. Ce n'est pas seulement la force de ton bras que j'achète, c'est aussi la force de ta conscience.

**Lettre d'Angleterre**  
**ALLUMETTES PATRONALES**  
Il vient de se passer à Londres, devant la police correctionnelle, un fait curieux et bien propre à éclairer la conscience du bon public sur les agissements des patrons à la Motte, d'autant plus qu'il s'agit d'allumettes. Les Français qui ont été en Angleterre ont dû s'étonner de l'extrême bon marché de ces petites choses.

**Lettre d'Angleterre**  
**ALLUMETTES PATRONALES**  
Il vient de se passer à Londres, devant la police correctionnelle, un fait curieux et bien propre à éclairer la conscience du bon public sur les agissements des patrons à la Motte, d'autant plus qu'il s'agit d'allumettes. Les Français qui ont été en Angleterre ont dû s'étonner de l'extrême bon marché de ces petites choses.

**Lettre d'Angleterre**  
**ALLUMETTES PATRONALES**  
Il vient de se passer à Londres, devant la police correctionnelle, un fait curieux et bien propre à éclairer la conscience du bon public sur les agissements des patrons à la Motte, d'autant plus qu'il s'agit d'allumettes. Les Français qui ont été en Angleterre ont dû s'étonner de l'extrême bon marché de ces petites choses.

**Lettre d'Angleterre**  
**ALLUMETTES PATRONALES**  
Il vient de se passer à Londres, devant la police correctionnelle, un fait curieux et bien propre à éclairer la conscience du bon public sur les agissements des patrons à la Motte, d'autant plus qu'il s'agit d'allumettes. Les Français qui ont été en Angleterre ont dû s'étonner de l'extrême bon marché de ces petites choses.

d'être appelé dans d'autres consultations par ses collègues.  
Loin de nous l'idée de traiter les patrons susdits d'assassins et de malfaisants ; ce sont probablement des gens très respectables qui vont à la messe tous les dimanches, votent pour le candidat conservateur ou libéral, accomplissent leurs devoirs de citoyens et de chrétiens. Vous les rencontrerez dans la société que vous ne verriez sur leur teint aucune trace de souffrance, ni dans leur conscience, si vous pouviez pénétrer jusqu'à elle, aucun doute sur la légitimité de leurs opérations.

Ils ont accompli leur devoir de patrons et, comme M. Motte, ils se soucient peu des accidents, ou plutôt ils les considèrent comme une conséquence naturelle de leur fabrication. Le gouvernement a fait des lois de protection contre les ouvriers, mais les patrons savent bien qu'on est disposé à fermer les yeux lorsque les cas de blessures ou de morts ne sont pas trop criants. Marx, dans son chapitre 8 du Capital, avait remarqué une fois pour toutes.

Le capital s'inquiète pas de la santé et de la durée de vie des ouvriers, là où la société ne le force pas à s'en préoccuper. A cette plainte sur la dégénération physique ou intellectuelle, ces morts prématurées, cette torture du sur-travail, il répond : « Pourquoi nous affliger sur ces souffrances que nous causons ? Notre plaisir, c'est-à-dire notre profit ».

Quant aux docteurs qui assistent journellement à des violations de la loi et de l'humanité, ils ne sont pas plus à blâmer, somme toute, que les ouvriers qui votent pour M. Motte, pour ne pas perdre leur place. Les patrons, les agents d'affaires, les courtiers du capital, le patron, lorsqu'il est humain, doit aussi obéir à cette force toute puissante de la production, à cette lutte de la concurrence. Les gouvernements de leur côté peuvent bien intervenir, pour essayer de modérer la puissance de destruction du char de l'agent, qui broie des vies humaines sous ses roues. Mais, eux aussi, sont les serviteurs du même pouvoir, et ils savent qu'il est plus sage de fermer les yeux, et d'accepter ce qu'ils ne peuvent empêcher.

Mille milliards dans son discours, que valdrat l'élection de M. Motte, c'était à dire qu'il est permis à un patron de dire à ses ouvriers. Ce n'est pas seulement la force de ton bras que j'achète, c'est aussi la force de ta conscience.

**FAITS DIVERS**  
**RÉGIONAUX**  
**UNE GROSSE AFFAIRE DE FRAUDE**  
L'admission temporaire des blés. — Paris, 27 juin. — 185,000 fr. d'amende.

Depuis quelque temps, la douane française avait constaté que certain minotier réalisait à l'étranger l'admission temporaire de blés, sans acquiescement de la douane anglaise, et que ce blé, au lieu de servir à la fabrication des allumettes, était vendu dans les rues, et bien petit est le nombre de ceux qui ont été tentés d'en rapporter en France, ne fût-ce que pour montrer la différence des produits anglais avec ceux de la région.

Le plus grand fournisseur anglais pour la fabrication des allumettes est celui de MM. Bryant et May ; elle défie toute concurrence et possède en fait le monopole de la fabrication dans tout le Royaume-Uni. Or, elle vient d'être condamnée pour avoir violé un article de l'acte des Fabriques, qui enjoint aux patrons de signaler sur le champ à l'autorité compétente les cas d'empoisonnement par le phosphore blanc.

Mais il y a des docteurs à Londres, nous l'écrivons, et leur devoir est de signaler le fait, évidemment, mais chose curieuse, le ministère de la compagnie avait cru jusqu'à ce jour, et ne fut que tout dernièrement, qu'un vaillant médecin, qui n'appartenait pas, remarquablement, à la compagnie, se décida à dévoiler le pot aux noirs.

Le juge a trouvé le cas excessivement grave, d'autant plus que l'avocat pour les dits MM. Bryant et May avait fait des aveux complets, suivant la formule célèbre : « Puisque vous savez tout, il est inutile de dissimuler plus longtemps ».

Il a appliqué le maximum de la peine, et les coupables s'en sont tirés en payant l'énorme somme de 500 francs, sans compter les centimes. Il a même ajouté que le fait d'être riche ne dispensait pas un patron d'être humain, les patrons ont répondu qu'ils regrettaient beaucoup cet incident, et qu'ils tâcheraient de ne plus recommencer.

Là-dessus juge et condamnés se sont séparés, les meilleurs termes. Quelqu'un nous ne voyons pas blanc, suivant l'expression militaire, dans toute cette affaire, c'est le courageux docteur. Il a des chances excessivement minces

**LILLE**  
**Manifestations sympathiques**  
**EN L'HONNEUR DU CITOYEN DELORY**  
Hier, durant toute la journée, des manifestations de sympathies en l'honneur du citoyen Delory se sont produites sur divers points de la ville. C'est dans les quartiers ouvriers surtout que l'enthousiasme était à son comble.

A Wazémets, à Moulins-Lille, à Fives, etc., les estamnets regorgeaient de gens de toutes conditions qui témoignaient hautement de leur joie, en présence de la plus vive effluve de la réaction.

Plusieurs de ces groupes fort nombreux se sont rendus devant le n° 38 de la rue de Fives et ont acclamé le nouvel élu et le Réveil du Nord. C'est d'abord une déléguée des employés socialistes, Mlle Lilié, qui a offert au maire une magnifique couronne, consistant en un service à café en porcelaine et en une palme.

Le citoyen Ferrand, au nom de ses camarades, a prononcé une éloquente allocution à laquelle le citoyen Delory a répondu en termes émus.

Puis la réaction, l'administration et les différents services du Réveil ont offert également à Delory un souvenir.

Enfin, c'est, toute la soirée, un déluge interminable de sociétés et de délégués, qui toutes ont été reçues par le nouveau conseiller général, avec la plus grande amabilité.

**UN SUICIDE**  
Hier matin, à onze heures, Mme Henri Wanne, demeurant rue Destalleur, banlieue d'Esquermes, entrant dans sa chambre pour y prendre du linge, trouva son mari pendu à une corde.

On ignore la cause de cet acte de désespoir. Henri Wanne qui était ouvrier tapissier, n'avait jamais témoigné l'intention de mettre fin à ses jours.

Accouchement dans la rue. — Mme Lucie Mignolet, âgée de 24 ans, couturière, demeurant rue des Douze-Apôtres, passant dimanche soir, vers huit heures, rue Louis-Nicolas, a accouché dans la rue. Elle fut prise des douleurs de l'enfantement. La pauvre femme mit au monde un enfant bien constitué. Des passants s'empressèrent autour de Mme Mignolet, et, après avoir reçu dans une maison voisine les soins nécessaires, le bébé et l'enfant furent transportés en voiture à la Maternité de la Charité.

**LE FEU RUE D'ARMÉNIE**  
Hier matin, vers trois heures, un incendie, qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'était déclaré chez M. Buys, débitant de tabac, rue d'Arménies, 8. Le feu avait pris dans le grenier rempli de bois.

La maison fut donnée par la bonne de M. Buys, qui était couchée dans une mansarde attenante au grenier. Elle fut réveillée suffoquée par la fumée.

En quelques minutes les pompiers du poste de la rue de la Hauloterie arrivèrent sur les lieux. Grâce à leurs prompts secours, ils conjurèrent bien vite les dangers de l'incendie.